



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME #2023-00021

15, rue Onulphe-Peltier  
Lot numéro 2 364 244 (lot projeté 6 578 981) du cadastre du Québec

Prenez avis que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 20 mars 2024 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant à autoriser la subdivision du lot 2 364 244, sis au 15, rue Onulphe-Peltier afin de créer le lot projeté 6 578 981 et ce, malgré les dispositions de l'article 3.1.3 relatif au règlement de lotissement n° 578, lequel aurait une profondeur de 23,96 m plutôt que 27 m tel qu'exigé.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette démarche.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 4 mars 2024.

La directrice générale et greffière adjointe

  
GUYLAINE COMTOIS